



[LIVRE]



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)
DISPOSITIF « AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE »
2024-2025

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE

Ce programme s'attache à valoriser les autrices et les auteurs du patrimoine et les bédéistes de Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif propose de découvrir les œuvres d'écrivaines et d'écrivains du patrimoine : François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Francis Jammes, Félix Arnaud, George de Peyrebrune, Marcelle Tinayre et André Léo à partir de recherches documentaires et de pratique de la bande dessinée. Il s'agit d'un parcours ayant pour but la découverte des métiers de la conservation du patrimoine et le métier de bédéiste ainsi que la visite d'un lieu patrimonial.

Faire découvrir aux élèves un lieu patrimonial sur le territoire, valoriser un corpus numérisé et proposer un temps de création avec un auteur ou une autrice de bande dessinée à partir des éléments du corpus sont les trois axes au cœur de ce programme.

La numérisation des fonds des archives et des bibliothèques ainsi que leur mise en ligne sur le web donnent une possibilité d'accès nouvelle aux collections patrimoniales.

Il s'agit de relier le virtuel et le concret au sein d'un cheminement mêlant l'étude d'un corpus documentaire numérisé, l'approche sensible de documents originaux, des rencontres avec des professionnels (de la conservation et de la création) et la création d'une planche BD avec une ou un professionnel.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nouvelle-Aquitaine (académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers).

Ce programme s'adresse à tous les lycéens et jeunes en formation de Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient en établissements professionnels, techniques ou généraux ou bien qu'ils relèvent des établissements agricoles.

Il s'adresse aussi aux CFA, CFAA, Erea et MFR.

- Ce programme offre aux enseignants un cadre de projet souple qui leur permet de faire intervenir un auteur de bande dessinée dans leurs classes.
- Il offre un fonctionnement simplifié et la prise en charge de la rémunération de l'auteur.
- Il favorise l'interdisciplinarité des équipes pédagogiques.

COMMENT PRÉPARER UN PROJET « AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE » ?

À chacune des étapes du projet, listées ci-dessous, le porteur de projet s'engage à informer ALCA de toutes les évolutions.

1. **Choisir un auteur** parmi : François Mauriac, Pierre Loti, Louis Chadourne, Léon Bloy, Jean Giraudoux, Eugène Fromentin, Francis Jammes, Félix Arnaud, George de Peyrebrune, Marcelle Tinayre et André Léo.
2. **Choisir un auteur de BD de Nouvelle-Aquitaine** en concertation avec ALCA. Cet auteur doit être édité à compte d'éditeur.

3. **Définir le nombre d'ateliers souhaité** : de 1 à 5 séances ; une séance ne peut pas dépasser une demi-journée de 4 heures.

4. **Planifier une journée de visite patrimoniale** :
 - Visite et découverte de fonds anciens, en partenariat avec les bibliothèques/archives départementales.
 - Visite de lieux du patrimoine, maisons d'auteur, sites de conservation, musées... associée à l'auteur du patrimoine choisi.

La visite patrimoniale est obligatoire et conditionne l'acceptation du projet.

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS

- Les portraits des auteurs proposés dans ce dispositif sont à découvrir sur le site d'ALCA : alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/auteurs-du-patrimoine-et-bande-dessinee
- Planches BD autour d'œuvres d'auteurs du patrimoine régional créées par des dessinateurs contemporains.
- « Pastilles vidéo » destinées à présenter les auteurs de la sélection.
- Catalogue patrimonial numérique d'ALCA : alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/centre-de-ressources
- BDNF en ligne : outils de fabrication de planches BD (bdnf.bnf.fr).
- Gallica : bibliothèque numérique patrimoniale et encyclopédique (gallica.bnf.fr).
- Podcast *Matrimoine littéraire oublié*, une série consacrée aux autrices néo-aquitaines : prologue-alca.fr/fr/actualites/aurelia-coulatylit-marcelle-tinayre-13

FINANCEMENT DU PROJET

L'établissement s'engage à réserver un budget pour tout frais lié au projet (déplacement et visite, documentation, fournitures).

UN PROGRAMME PARTENARIAL

ALCA construit un partenariat avec les Daac des académies ainsi qu'avec la Draaf qui consiste à :

- Relayer le programme auprès des établissements et des enseignants (parcours intégrés aux actions académiques de la Daac).
- Construire ensemble des temps d'information et d'échange utiles aux projets.
- Participer à la commission de sélection pour examiner les différents projets et déterminer ceux qui seront accompagnés.

ALCA incite les enseignants porteurs de projet à se rapprocher des médiathèques de secteur qui peuvent souvent présenter leur fonds de littérature patrimoniale et donner un éclairage spécifique au projet.

Ce projet reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine.

LE PROTOCOLE D'INSCRIPTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1. **L'équipe enseignante remplit un formulaire d'inscription** avant le 23 juin 2023, accessible sur ADAGE. Accès par le portail Arena et nommé « ALCA Auteurs du patrimoine et bande dessinée » :
portailrh.ac-bordeaux.fr
L'agence offre un appui aux enseignants intéressés pour la construction de leur dossier (voir les contacts de l'équipe Transmission EAC Livre page 5).
2. **Une commission** associant des représentants d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Draaf, des Daac des académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges **sélectionne les dossiers retenus** pour l'année scolaire 2024-2025.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération de l'auteur <i>(si plus de cinq ateliers, l'établissement devra prendre en charge les séances supplémentaires).</i> • Transport de l'auteur. • Restitution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite et déplacements des élèves dans le lieu patrimonial. • Repas de l'auteur, restauration scolaire ou autre. • Hébergement de l'intervenant <i>(cette dépense, extrêmement rare, dépend des horaires des ateliers - un intervenant a en moyenne 1 h 45 de trajet, il convient donc d'en tenir compte).</i> • Frais de documentation. • Tout autre frais matériel : papeterie, crayon... • Autres frais spécifiques : le projet de l'équipe enseignante peut prévoir d'autres intervenants ou d'autres déplacements ; dans ce cas, les frais afférents incombent à l'établissement.

3. La décision de la commission de sélection est notifiée aux enseignants porteurs de projet dans le courant de l'été.

CONTACTS

Pour l'ensemble des dispositifs EAC d'ALCA, l'équipe transmission se tient à votre disposition à l'adresse alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr, l'interlocutrice concernée vous répondra directement.

• **Pour le dispositif Auteurs du patrimoine et bande dessinée :**

- Solène Brun, 07 57 00 08 98, solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



**AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

•Site de Bordeaux:

MÉCA

5, parvis Corto-Maltese

CS 81 993

33088 Bordeaux Cedex

•Site de Limoges:

24, rue Donzelot

87000 Limoges

•Site de Poitiers:

62, rue Jean-Jaurès

86000 Poitiers

•Site d'Angoulême:

Maison alsacienne

2, rue de la Charente

16000 Angoulême